

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20-11-2018

Membres du comité directeur

Présents : Matthieu ALBIGES, Antoine BAUD, Claude BREITHEL, Jean-Yves CHAPPELLIER,
Martine FAZ, Jean-Pierre FERRERO, Andrée MARRA, Pierre MARRA, José RODRIGUEZ

Excusé : Vincent GERARD, Alain PALAU, Pascale ROSAZ.

Comptage des voix : Adhérents présents	61
Bons pour pouvoir	61
Total des voix	122

Le quorum étant de $390 / 4 = 98$ avec 122 voix le quorum est atteint.

Le Président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 18h15.

ORDRE DU JOUR:

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du tiers sortant du comité directeur
- Rapport sur les adhésions de la saison en cours
- Investissements Saison 2018-2019
- Divers

Cette assemblée sera clôturée par le traditionnel, Apéritif dînatoire préparé par TINO.

Choix du vote des différents rapports : il se fera à main levée suite à la décision à l'unanimité des membres de l'assemblée.

• **RAPPORT MORAL**

Le Président présente le rapport moral (**Voir annexe 1**)

Vote : *Le rapport moral est adopté à l'unanimité*

• **RAPPORT FINANCIER**

Présentation des résultats de l'exercice. (**Voir annexe 2**)

José RODRIGUEZ, Trésorier, suite à la présentation du bilan financier, apporte quelques précisions sur le problème du versement de la subvention des ASAH.

Lors de notre saison sportive écoulée, la subvention qui nous avait été allouée ne nous a pas été versée pendant notre saison sportive comme cela avait toujours été le cas.

Bien évidemment de notre côté nous n'avons pas réglé en totalité le montant des cartes ASAH.

*Je vous cite les montants : Budget alloué était de 5344 euros
 Montant des cartes 6551 euros (acompte versé 1500 euros)*

Vous pouvez remarquer que le différentiel est de 1207 euro en notre défaveur et cela dure depuis longtemps.

Lorsque nous calculons ce différentiel depuis que nous sommes installés sur le C.S., le montant est de plus de 36 000 euros, une bagatelle...

Le Président ajoute quelques considérations :

« On pensait que le comité d'établissement versé une subvention aux Ailes Sportives pour leurs permettre d'aider les différentes activités sportives, en ce qui nous concerne c'est nous qui les subventionnons.

Si vous avez participé à la dernière AG des Ailes Sportives, le montant total de la subvention, tout compris (Subvention C.E., cartes ASAH et les différentes aides : déplacements, location transport, etc...) montant cité par l'expert comptable : environ 350 000 euros, c'est une belle somme, non !

A noter que nous n'avons jamais de compte rendu de l'AG des ASAH, donc aucun chiffre officiel.

Question d'un adhérent : Pourquoi ?

Réponse : On ne sait pas, une discussion s'engage autour de ce sujet.

Vote : **Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier

Vote : **Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité (Voir annexe 3)**

• **RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT**

Membres sortants : Albigès Matthieu, Faz Martine, Ferrero Jean-Pierre, Marra Pierre

Se représentent : Albigès Matthieu, Faz Martine, Ferrero Jean-Pierre, Marra Pierre

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de postes libres, il est proposé de voter à main levée.

L'assemblée est d'accord, sur le vote à main levée, à l'unanimité.

Vote : **Les 4 membres sont réélus à l'unanimité.**

• **RAPPORT SUR LES ADHESIONS DE LA SAISON EN COURS**

Rédigé par Pascale ROSAZ, Secrétaire, n'a pas été présenté lors de l'AG, en cause son absence imprévue et de dernière minute, retenue par des obligations professionnelles (**Voir annexe 4**).

Ce point étant une information ne concernant pas la saison écoulée, il ne nécessite pas un vote.

• **INVESTISSEMENTS POUR LA SAISON 2018-2019** (équipement en matériel)

Sachant que nous pouvons seulement effectuer des remplacements, nous avons reçu le commercial de Technogym pour faire une évaluation des appareils susceptibles d'être remplacés par d'autres ayant évalués significativement.

➤ Propositions concernant les Cardios :

- a. Remplacement d'un des deux Vélo par un autre plus proche du vélo de route avec les dernières innovations.

b. Remplacement des deux rameurs par des rameurs plus évolués.

- Remplacement du vis-à-vis et de la tour quatre postes par deux nouvelles tours avec une évolution, les poignées coulissantes le long du mat.

Le nouveau vis-à-vis sera constitué par ces deux tours.

Sachant que sur les nouveaux vis-à-vis l'écartement des poignées est trop rapproché, c'est pour cette raison que nous utiliserons les deux tours positionnés à bonne distance pour restituer le bon écartement.

Une question : sur la machine à mollets qui n'est pas trop fonctionnelle, n'est il pas possible de la remplacer.

Réponse : oui il est possible de la mettre dans le budget en remplacement de la machine à ischios couchée qui reste dangereuse.

• DIVERS

Une question : sur la propreté des douches qui laisse à désirer, pour les vestiaires c'est pareil, des moutons sous les bancs.

Réponse : Nous le signalerons. Concernant les douches de temps en temps un nettoyage au Karcher est fait, ensuite ça recommence.

Une question : Problème des casiers dans les vestiaires occupés en permanence.

Réponse : Cela n'est pas possible, nous sommes 390 adhérents et il n'y a pas un casier pour chacun. Nous allons faire une vérification un samedi matin et ensuite nous aviserons.

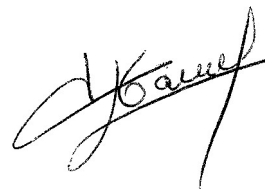
L'ordre du jour étant épuisé.

Je vous remercie de votre attention, maintenant place à l'apéritif dînatoire préparé par Tino.

• CLOTURE DE L'A. G. à 19h05



Secrétaire
Pascale ROSAZ



Président
Pierre MARRA